



Synthèse des discussions de la pause-café

Vous avez dit « démarche collaborative » ?

Congrès de l'AAQ, 25 mai 2021

Introduction

Les archivistes et les gestionnaires de documents mobilisent la démarche collaborative au quotidien dans leurs projets. Elle peut prendre plusieurs formes : mutualisation autour de système d'archivage électronique, développement d'une GED collaborative, projets mobilisant la participation citoyenne, recours à l'interdisciplinarité, etc. À partir de nos expériences respectives, sommes-nous aujourd'hui capables d'identifier quelles sont les différentes postures de l'archiviste dans le déploiement d'une démarche collaborative ? Quels en sont les principaux potentiels, défis et obstacles ? La démarche collaborative, en se généralisant, implique-t-elle une transformation professionnelle ? Si oui, quels seraient les outils à acquérir en formation continue pour l'accompagner au mieux ?

Au préalable, qu'entendons-nous par « démarche collaborative » ? La collaboration est basée sur un mode de travail collectif, sans hiérarchie. Les membres d'une équipe, reliés en réseau, partagent les tâches d'un projet et fonctionnent à l'aide d'outils collaboratifs, notamment technologiques. Si le travail collaboratif n'est pas nouveau, il a toutefois pris une résonance toute particulière dans le contexte de la transition numérique.

Le travail collaboratif peut concerner des projets d'envergure très différente. Quelles sont vos expériences de travail collaboratif ? À partir de celles-ci, qu'identifiez-vous comme avantages et défis liés au travail collaboratif ?

Les discussions font apparaître toute la diversité et la richesse des projets collaboratifs dans lesquels les archivistes sont impliqués : implantation de projets de gestion électronique des documents, ou d'outils de gestion documentaire, utilisation de plateformes virtuelles, etc. Le travail collaboratif semble faire partie de l'ADN de l'archiviste. Il se pratique dans des équipes interdisciplinaires, où l'enjeu relationnel et humain est décisif... C'est un atout, c'est aussi un véritablement défi qui suppose de connaître et de s'adapter à d'autres cultures organisationnelles, de chercher les conditions gagnantes de la collaboration.

Un projet collaboratif exige surtout de veiller à travailler dans un climat de bonne gouvernance, de planifier, de communiquer. Les objectifs doivent être clairs pour toutes et tous. La communication doit reposer sur un langage qui soit compréhensible de toutes les parties prenantes. Pour autant, la condition qui mène à des projets innovants, est aussi de créer des espaces de collaboration souples, qui soient favorables à l'expression d'une certaine créativité.

On ne manque aujourd'hui pas d'outils pour soutenir le travail collaboratif : mais nous ne sommes pas tous sur un pied d'égalité en matière de littératie numérique. Choisir des outils technologiques constitue un enjeu important ; veiller à ce qu'ils soient accessibles à toute l'équipe impliquée est primordial.

En conclusion, on s'accorde sur l'importance de la formation continue dans le processus de travail collaboratif, qui passe par la connaissance et la maîtrise d'outils en matière de gestion de projets, de gestion du changement, de la communication, de la gestion des ressources humaines, de la planification dans le temps, de l'animation, etc. Cette formation continue aurait davantage d'intérêt à s'articuler aux préoccupations spécifiques des archivistes, impliqués au quotidien dans la collaboration. La richesse des échanges conduit à la rédaction des 10 commandements de la démarche collaborative.

Les 10 commandements de la démarche collaborative

- I. Des objectifs communs tu partageras
- II. Une définition rigoureuse des rôles et responsabilités de chacun tu réaliseras
- III. Une motivation constante tu garderas
- IV. Des efforts pour t'adapter aux personnalités de tes collaborateurs tu accompliras
- V. Des défis de communication tu surmonteras
- VI. Des connaissances et des expertises des collaborateurs tu exploiteras
- VII. Une gouvernance efficiente tu revendiqueras
- VIII. Les meilleurs outils et plateformes technologiques tu utiliseras
- IX. Des initiatives de travail collaboratif tu instaureras
- X. À des formations de perfectionnement en gestion de projet et autres tu participeras

Une notoriété tu développeras !